

Crédits supplémentaires pour 2025

(1^{re} série)

Préavis N° 2025 / 10

Lausanne, le 24 avril 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2025, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
		CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement	CHF		
Total des crédits supplémentaires	<u>2'749'700,00</u>	<u>-1'070'700,00</u>	<u>1'679'000,00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
(détail en page 19 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
(détail en page 19 du préavis)			

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

		Directions				TOTAL PAR NATURE	
		Culture et développement urbain	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Services Industriels		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation		670'500	56'200	0	726'700
	303	Assurances sociales		62'000	5'100	0	67'100
	304	Caisses de pensions et de prévoyance		89'700	8'400	0	98'100
	305	Assurances accidents et maladie		200	200	0	400
	306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) - Forfait				70'000	70'000
	309	Autres charges des autorités et du personnel		0		-70'000	-70'000
	310	Imprimés et et fournitures de bureau		0		0	0
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	30'000		109'000	0	139'000
	312	Achat d'eau, d'énergie, de combustible		-27'200			-27'200
	313	Autres fournitures et marchandises	-30'000	0			-30'000
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		480'000	1'149'000		1'629'000
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques		450'000			450'000
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif		0		0	0
	318	Honoraires et prestations de services		-410'400	50'000	0	-360'400
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers		57'000			57'000
	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif		0			0
	390	Imputaions internes		0			0
	Total des charges		0	1'371'800	1'377'900	0	2'749'700
	423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier		-319'800			-319'800
	436	Remboursement de tiers		0			0
	438	Prestations facturées aux crédits d'investissements		-147'000			-147'000
	439	Autres recettes		-250'000			-250'000
	451	Participations et remboursements			-353'900		-353'900
	Total des revenus		0	-716'800	-353'900	0	-1'070'700
TOTAL PAR DIRECTION		0	655'000	1'024'000	0	1'679'000	
Page du préavis		page 3	page 5	page 12	page 17		

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		13	TOTAL PAR NATURE
NATURE	311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	30'000	30'000
	313 Autres fournitures et marchandises	-30'000	-30'000
	Total des charges	0	0
	Total des revenus	0	0
	TOTAL CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN	0	0
Page du préavis		page 3	

13 Bibliothèques et archives

Fusion bibliothèques scolaires et publique d'Entrebois ; achat de mobilier

		Budget		Crédit suppl.	
13.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	153'400.-	CHF	30'000.-
13.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	55'200.-	CHF	-30'000.-

Projet novateur à Lausanne (et à l'échelle du Canton), le projet de fusion de deux bibliothèques, une scolaire et l'autre publique, permet une optimisation des lieux et de l'accueil, ainsi que des prestations augmentées pour la population. Sis dans le même bâtiment, cette fusion permet à l'APEMS d'agrandir ses locaux, besoin primordial pour accueillir les enfants lausannois, dont la demande ne cesse d'augmenter. Cette fusion comble également les besoins urgents d'espaces du Centre socio-culturel (CSC) pour être en mesure de remplir ses missions. Repenser ce lieu d'Entrebois pour en optimiser l'utilisation en tenant compte des besoins et des missions des différents partenaires est un vrai défi, mais cet espace répondra aux attentes des uns et des autres pour offrir aux lausannoises et lausannois un lieu de vie en adéquation avec les besoins du quartier.

Si les travaux d'agrandissement concernant l'APEMS et le CSC, ainsi que les aménagements structurels (travaux) de la nouvelle bibliothèque mixte, sont assumés financièrement par le Service des écoles et parascolaires à hauteur de 240'000, le matériel est à la charge des services, ainsi que les frais liés à la communication et à la signalétique externe et interne. Comme mentionné ci-dessus, le mobilier scolaire réutilisable avait prévu d'être déménagé, pour des raisons économiques et écologiques. Or, au moment des travaux, il est apparu qu'une partie des rayonnages de la bibliothèque scolaire ne pouvait être complètement réaffectée malgré nos prévisions car ces derniers sont trop fragiles et usés ; ils n'ont pas résisté au démontage. Par conséquent, seul le 50% pourra être

réutilisé ; de ce fait, cet imprévu nous oblige à trouver une solution de financement pour racheter du mobilier neuf.

Pour assurer une bonne cohabitation entre les différents publics, nous devons équiper cet espace de meubles adéquats, permettant des espaces d'études, de détente et de loisirs, avec des fauteuils insonorisés et des étagères à hauteur de toutes les mains.

Le Service bibliothèques et archives – en reportant d'autres projets – a pu réserver sur son budget courant la somme de 95'000.- pour l'achat du nouveau mobilier. Cependant, un montant supplémentaire de 30'000.- (objet de ce crédit) est nécessaire pour l'acquisition de meubles spécifiques pour les enfants.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES						
		27	29	30	31	32	TOTAL PAR NATURE	
		Secrétariat général LEA	Service des gérances	Service d'architecture et du logement	Service de parcs et domaines	Service d'organisation et d'informatique		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	648'900	90'900	-648'900		579'600	670'500
	303	Assurances sociales	59'400	8'200	-59'400		53'800	62'000
	304	Caisses de pension et de prévoyance	94'200	12'700	-94'200		77'000	89'700
	305	Assurances accidents et maladie	3'300	200	-3'300			200
	309	Autres charges des autorités et du personnel	2'100		-2'100			0
	310	Imprimés et fournitures de bureau	1'000		-1'000			0
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible		-27'200				-27'200
	313	Autres fournitures et marchandises	100		-100			0
	314	Entretien des immeubles, routes et territoire		480'000				480'000
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	200	450'000	-200			450'000
	317	Réceptions, manifesttions et notes de frais - effectif	700		-700			0
	318	Honoraires et prestations de services		55'000		245'000	-710'400	-410'400
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	500	57'000	-500			57'000
	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	1'496'700		-1'496'700			0
	390	Imputations internes	143'200		-143'200			0
	Total des charges		2'450'300	1'126'800	-2'450'300	245'000	0	1'371'800
	423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier		-319'800				-319'800
	436	Remboursement de tiers	-1'100		1'100			0
	438	Prestations facturées aux crédits d'investissements	-98'000	-112'000	98'000	-35'000		-147'000
	439	Autres recettes		-40'000		-210'000		-250'000
	Total des revenus		-99'100	-471'800	99'100	-245'000	0	-716'800
TOTAL LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE		2'351'200	655'000	-2'351'200	0	0	655'000	
Page du préavis		page 6	page 6	page 10	page 10	page 11		

27 Secrétariat général LEA**Rattachement de l'Unité Pôle-Gare (ARLO) au Secrétariat général LEA : transfert de budget**

		Budget		Crédit suppl.	
27.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	3'648'700.-	CHF	648'900.-
27.303	Assurance sociales	CHF	332'100.-	CHF	59'400.-
27.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	514'100.-	CHF	94'200.-
27.305	Assurances accidents et maladie	CHF	9'600.-	CHF	3'300.-
27.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	8'700.-	CHF	2'100.-
27.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	8'500.-	CHF	1'000.-
27.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	1'000.-	CHF	100.-
27.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	500.-	CHF	200.-
27.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif	CHF	5'700.-	CHF	700.-
27.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF	4'500.-	CHF	500.-
27.331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	0.-	CHF	1'496'700.-
27.390	Imputations internes	CHF	195'100.-	CHF	143'200.-
27.436	<i>Remboursements de tiers</i>	CHF	-1'136'300.-	CHF	-1'100.-
27.438	<i>Prestations facturées aux crédits d'investissement</i>	CHF	0.-	CHF	-98'000.-

Pour répondre aux enjeux et missions transverses auxquels l'Unité Pôle-Gare doit faire face, son rattachement a été revu afin de lui donner une meilleure visibilité et légitimité pour coordonner les différents services impliqués dans les planifications de ce renouvellement urbain en phase de concrétisation.

Aussi, la décision a été prise de rattacher administrativement l'Unité Pôle-Gare (ARLO) au Secrétariat général de la direction Service d'architecture et du logement (LEA) dès le 1^{er} décembre 2024 et comptablement dès le 1^{er} janvier 2025.

La présente demande de crédit supplémentaire a pour but d'adapter les budgets respectifs des deux services.

Voir aussi sous division « Service d'architecture et du logement »

29 Service des gérances**Financement d'un poste de coordinatrice locataires-travaux**

		Budget		Crédit suppl.	
29.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	7'133'100.-	CHF	90'900.-
29.303	Assurances sociales	CHF	651'400.-	CHF	8'200.-
29.304	Caisses de pensions et prévoyance	CHF	864'100.-	CHF	12'700.-

29.305	Assurances accidents et maladie	CHF	26'500.-	CHF	200.-
29.438	<i>Prestations facturées au crédit d'investissement</i>	CHF	0.-	CHF	-112'000.-

Les crédits-cadre relatifs au programme d'entretien et d'importants travaux de rénovation des patrimoines administratif (Préavis N° 2023/37) et financier (Préavis N° 2023/36), adoptés le 3 octobre 2023, comprenaient un financement de ressources humaines sur une période de six ans afin d'assurer la coordination, la communication et le planning des rocadés durant la durée des travaux.

Le poste de coordinatrice locataires-travaux créé fin 2024 est occupé dès le 1er février 2025.

Le coût des charges salariales est entièrement compensé par une refacturation aux crédits d'investissement.

Immeubles préemptés en 2024

		Budget		Crédit suppl.	
29.312	Achats d'eau d'énergie, de combustible	CHF	5'048'200.-	CHF	7'800.-
29.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	7'080'900.-	CHF	200'000.-
29.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'958'500.-	CHF	55'000.-
29.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF	498'400.-	CHF	57'000.-
29.423	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier</i>	CHF	- 44'314'500.-	CHF	-319'800.-

Les immeubles de l'avenue Jomini 10-12-14 et du chemin des Egralès 1-3 ont été acquis par préemption en décembre 2024, soit après l'élaboration du budget 2025. La présente demande de crédit supplémentaire est établie pour adapter ledit budget et ventiler les charges et revenus des immeubles précités dans les rubriques adéquates.

De plus, les revenus projetés de ces immeubles sont évalués à CHF 851'900.-.

Amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes de distribution du chauffage, de l'eau chaude sanitaire ainsi que de l'éclairage du Casino de Montbenon

		Budget		Crédit suppl.	
29.312	<i>Achats d'eau, d'énergie, de combustible</i>	CHF	5'048'200.-	CHF	-13'000.-
29.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	7'080'900.-	CHF	280'000.-
29.439	<i>Autres recettes</i>	CHF	-4'596'100	CHF	-20'000.-

La présente demande s'inscrit dans le catalogue des axes d'action et mesures proposées au Plan climat, et en particulier son premier axe : diminution de la consommation d'énergie, ainsi que la 4^e de ses mesures : optimiser les installations de la Ville et réduire les consommations d'énergie.

Le premier axe d'amélioration proposé est l'amélioration du système de distribution du chauffage (circulateurs de chauffage et vannes des radiateurs). Les circulateurs de chauffage (pompes permettant la circulation de l'eau de chauffage sur les distances importantes à parcourir dans un lieu comme le Casino de Montbenon) actuellement installés sont anciens et ne bénéficient pas des technologies les plus récentes en matière de régulation. Leur consommation est donc largement supérieure à ce que les modèles les plus récents peuvent atteindre. Il est proposé d'assainir ces installations (cinq circulateurs) et d'adopter des modèles plus récents permettant une régulation fine. Afin de compléter cette démarche d'assainissement de la distribution, il est aussi proposé de procéder au remplacement des vannes manuelles équipant actuellement la majeure partie des radiateurs du site. En effet, ces vannes manuelles induisent une surconsommation de chauffage importante par rapport à des vannes thermostatiques modernes, qui permettent de contrôler plus efficacement la température réelle dans les pièces. La proposition faite est donc de remplacer l'ensemble des vannes manuelles restantes (95 vannes) par des vannes thermostatiques.

En parallèle de cette démarche, et toujours dans cet objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique, un projet de remplacement des sources lumineuses traditionnelles (halogènes, incandescentes, tubes lumineux, vapeur de mercure, etc.) équipant les salles Paderewski et des fêtes par des luminaires LED est proposé. Il s'agit de mettre en place des sources lumineuses LED dont l'efficacité énergétique élevée apporte des économies énergétiques non négligeables (de l'ordre de 75% de réduction de la consommation sur le parc de luminaires concerné d'après les estimations réalisées à partir de l'inventaire du parc à assainir, des données d'usage transmises par les usagers et des données de la norme SIA 387/4).

Enfin, les robinets installés dans les loges présentent un potentiel d'économie d'énergie important et simple à réaliser. En effet, les points de soutirage peuvent être équipés d'aérateurs économiques qui réduisent le débit de manière considérable (entre 50 et 60 %, selon le type de point de soutirage en place), tout en offrant un confort équivalent à l'utilisateur.

L'exploitation des équipements prévus pour l'assainissement par la présente demande (circulateurs, vannes thermostatiques, éclairages et aérateurs) représente actuellement une consommation d'eau de 67,6 m³ /an d'énergie thermique de 398'000 kWh/an et d'énergie électrique de 103'500 kWh/an, soit des coûts annuels de CHF 91'000.-/an HT.

Ce projet permettrait des économies d'eau de 27 m³ /an, d'énergie thermique de 80'400 kWh/an et d'énergie électrique de 78'500 kWh/an. L'ensemble de ces économies entraînerait une réduction des charges de CHF 35'700.-/an HT. Le coût de sa mise en œuvre (matériel et installation) est de CHF 260'000.- HT. Le programme Equiwatt soutenant ce type de mesures, une subvention de CHF 20'000.- contribuerait au financement des travaux. En tenant compte de celle-ci, **ce projet présente ainsi un temps de retour sur investissement d'environ sept ans.**

Les équipements concernés par l'amélioration de l'efficacité énergétique ne faisant pas l'objet d'un comptage volumétrique et énergétique spécifique, le suivi de la réduction effective des consommations sera réalisé en considérant la globalité du site concerné. Les fluctuations d'utilisation, en particulier le nombre de visiteurs, seront intégrées au processus de monitoring pour aboutir à des résultats tenant compte des variations d'exploitation.

Récapitulatif des rénovations énergétiques - éléments financiers

Projets de rénovation énergétique	Charges annuelles avant projet [CHF TTC/an]	Réduction annuelle des charges [CHF TTC/an]	Coûts d'investissement du projet [CHF TTC]	Subvention équi watt [CHF]	Temps de retour sur investissement (ROI) [années]
	98'285 CHF	38'596 CHF	280'619 CHF	20'000 CHF	6,8

Pour 2025, une économie d'énergie partielle, compte tenu de la finalisation des travaux, est estimée à CHF 13'000.- .

Remplacement des sources lumineuses par des LED des bâtiments de Chauderon 9

		Budget	Crédit suppl.
29.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF 5'048'200.-	CHF -22'000.-
29.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF 1'500.-	CHF 450'000.-
29.439	Autres recettes	CHF -4'596'100.-	CHF -20'000.-

Chauderon 7-9-11

Le site de Chauderon a été identifié par la Direction de l'énergie (DGE-DIREN), dans son rapport d'audit délivré en décembre 2023, comme site « grand consommateur », ce qui nous oblige à prendre des mesures d'économie d'énergie.

Cet audit a relevé la nécessité de remplacer les sources lumineuses existantes par du LED. Les travaux étant à charge du consommateur (locataire) d'électricité, il nous incombe de procéder à ces travaux d'optimisation.

Nous profitons de cette démarche pour optimiser le système de commande d'éclairage en passant sur de la détection de présence qui aura une incidence directe sur l'économie d'énergie.

Le bureau d'ingénieurs mandaté a estimé le coût des travaux à CHF 600'000.- pour l'ensemble du site de Chauderon 7, 9 et 11 avec une incidence sur la consommation d'énergie représentant une économie annuelle de quelques CHF 124'100.-, soit un retour d'investissement d'environ cinq ans.

Les travaux concernant Chauderon 7 et 11 ont été réalisés en grande partie en 2024 alors que les travaux relatifs au bâtiment de Chauderon 9 seront réalisés en 2025.

Pour rappel, en 2024, une demande complémentaire de nature analogue à la présente demande a été déposée pour un montant de CHF 150'000.- (Cf. CS 24/016).

En outre le programme Equiwatt soutient ce type de mesure à hauteur de CHF 20'000.-.

Le tableau ci-dessous résume l'investissement ainsi que le retour sur investissement :

Immeubles	Coût des travaux TTC	
Chauderon 9	CHF 450'000.-	
Investissement de	CHF 450'000.-	
Représentant une économie annuelle d'énergie d'environ	275'422	kWh
Représentant à ce jour une économie financière annuelle estimée à Prix de l'énergie : CHF 0.315/kWh	CHF 86'800.-	
Soit un retour sur investissement d'environ 5 ans		

Pour 2025, une économie d'énergie partielle, compte tenu de la finalisation des travaux, est estimée à CHF 22'000.-.

30 Service d'architecture et du logementRattachement de l'Unité Pôle-Gare (ARLO) au Secrétariat général LEA : transfert de budget

		Budget		Crédit suppl.	
30.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	7'152'300.-	CHF	-648'900.-
30.303	Assurance sociales	CHF	651'900.-	CHF	-59'400.-
30.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	1'029'900.-	CHF	-94'200.-
30.305	Assurances accidents et maladie	CHF	35'700.-	CHF	-3'300.-
30.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	30'300.-	CHF	-2'100.-
30.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	34'900.-	CHF	-1'000.-
30.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	18'000.-	CHF	-100.-
30.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	2'000.-	CHF	-200.-
30.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif	CHF	6'400.-	CHF	-700.-
30.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF	43'500.-	CHF	-500.-
30.331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	1'546'700.-	CHF	-1'496'700.-
30.390	Imputations internes	CHF	912'500.-	CHF	-143'200.-
30.436	Remboursements de tiers	CHF	-37'500.-	CHF	1'100.-
30.438	Prestations facturées aux crédits d'investissement	CHF	-408'200.-	CHF	98'000.-

Voir détail sous division 27 « Secrétariat général LEA »

31 Service des parcs et domainesOrganisation du concours Ancien-Stand

		Budget		Crédit suppl.	
31.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'052'100.-	CHF	245'000.-
31.438	Prestations facturées aux crédits d'investissements	CHF	0.-	CHF	-35'000.-
31.439	Autres recettes	CHF	-338'500.-	CHF	-210'000.-

Le Service des parcs et domaines a été chargé d'organiser le concours des espaces publics de l'Ancien-Stand en lien avec les opérations de réhabilitation des bâtiments. Cette organisation a débuté en juin 2024 alors que la remise des prix a eu lieu le 6 février 2025 avec un versement de ceux-ci prévu dans le courant du 2^e trimestre 2025.

Pour rappel, le financement des frais du concours est réglé dans la convention tripartite de la manière suivante :

- Logement Idéal : 60%
- Fondation de l'Orme : 20%
- Ville de Lausanne : 20%

La part de la Ville de Lausanne est financée pour 1/3 par le budget de fonctionnement du Service des parcs et domaines et pour 2/3 par le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics via le préavis N° 2020/48 « Interfaces m3 – étape 1 – crédit d'études ».

La présente demande de crédit supplémentaire, permettant de régler les derniers frais, est par conséquent entièrement compensée par les refacturations aux partenaires précités.

32 Service d'organisation et d'informatique

Internalisation du Centre de service du SOI

		Budget		Crédit suppl.	
32.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	13'007'500.-	CHF	579'600.-
32.303	Assurances sociales	CHF	1'186'500.-	CHF	53'800.-
32.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	1'894'800.-	CHF	77'000.-
32.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	<i>CHF</i>	<i>4'095'800.-</i>	<i>CHF</i>	<i>-710'400.-</i>

L'internalisation du Centre de services du Service d'organisation et d'informatique (SOI) permettra non seulement de diminuer les charges de fonctionnement mais également d'augmenter l'attractivité du SOI sur le marché de l'emploi, de retenir ces mêmes compétences et de fournir des meilleures prestations à l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs de la Ville en améliorant l'efficacité des processus en place et la collaboration avec toutes les équipes du SOI.

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services		TOTAL PAR NATURE
		35 Service des écoles et du parascolaire	37 Service de psychologie scolaire	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	56'200	56'200
	303	Assurances sociales	5'100	5'100
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	8'400	8'400
	305	Assurances accidents et maladie	200	200
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	109'000	109'000
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	1'149'000	1'149'000
	318	Honoraires et prestations de services	50'000	50'000
	Total des charges		1'258'000	1'377'900
	451	Participations et remboursements	-234'000	-353'900
	Total des revenus		-234'000	-353'900
TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS		1'024'000	0	1'024'000
Page du préavis		page 12	page 16	

35 Service des écoles et du parascolaire

Demande pour des travaux d'entretien et l'achat de mobilier pour les APEMS – Rentrée 2025

		Budget		Crédit suppl.	
35.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	1'191'500.-	CHF	109'000.-
35.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF	8'022'000.-	CHF	125'000.-
35.451	Participations et remboursements	CHF	-15'088'100.-	CHF	-234'000.-

Conformément au programme de législature, le Service des écoles et du parascolaire (SEP) va ouvrir des places d'accueil parascolaire à la rentrée scolaire 2025, dont :

- 22,8 places pondérées à l'APEMS d'Entre-Bois ;
- 51,6 places pondérées à l'APEMS MQ Plaines-du-Loup
- 18 places pondérées dans les structures 7-8P (Bergières et Grand V).

Trois sources de financement sont acquises en lien à la création de places, décrites ci-après.

Conformément aux articles 28 et 50 de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et en sus du subventionnement de la masse salariale éducative, le Service des écoles et du parascolaire (SEP) perçoit des aides financières de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) sous 2 formes :

- d'une part, *l'aide à la pierre* permet de subventionner les travaux, afin de créer de nouvelles places. A raison de CHF 3'300.- par place maximum, ce soutien est administrativement affecté au financement des travaux d'aménagement et de transformation des espaces, afin de leur permettre d'accueillir des enfants conformément aux exigences du Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE), qui octroie les autorisations d'exploiter. L'aide à la pierre se calcule en référence à la capacité d'accueil de la structure ;
- d'autre part, *l'aide au démarrage* est une contribution forfaitaire de CHF 4'500.- par nouvelle place créée. D'un point de vue administratif, il est acquis que ces aides au démarrage permettent de financer le mobilier des nouvelles structures. Ces aides étant octroyée en fonction du taux d'occupation des places, par prudence, le montant a été pondéré à hauteur de 75 % pour prendre en compte les disparités des besoins pour l'accueil du matin, de midi et de l'après-midi. Une part de l'aide au démarrage perçue pour la création de place à la rentrée 2024 est également passée en transitoire.

De même, sur la base de la Loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants, le SEP fait des demandes de subventions auprès de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), afin d'obtenir une aide financière pour l'ouverture de places d'accueil parascolaire. En fonction du nombre de places offertes, occupées et non occupées, pondérées en fonction du nombre d'heures d'ouvertures sur l'année et variable sur les 3 premières années d'ouverture, cette aide prend la forme de forfaits par place, allant de CHF 1'266.65 à CHF 2'533.35. Ces montants sont également affectés en priorité à l'achat de mobilier et de matériel pédagogique.

Cependant, l'octroi de ces différentes aides intervient après l'ouverture des structures concernées et transmission de justificatifs. Au vu des besoins, ces ouvertures de places sont validées pour la rentrée 2025. Or, les travaux d'entretien et l'achat de mobilier doivent pouvoir être finalisés en vue de cette échéance. Si une partie de ces montants est pris sur le budget du SEP et sur les DIPA liés aux grands travaux, il est planifié de financer le reste (travaux et mobilier) par le biais de ces subventions.

Travaux à financer : CHF 125'000.-

- APEMS d'Entre-Bois, agrandissement et transformation 2^e partie : CHF 75'000. – ;
- Accueil parascolaire 7-8P Grand Vennes : CHF 50'000. – ;

Mobilier à acquérir pour les sites suivants, pour un montant total de CHF 109'000. –

- APEMS d'Entre-Bois, agrandissement et transformation – 2^e partie ;
- APEMS MQ Plaines-du-Loup ;
- Accueil parascolaire 7-8P des Bergières (agrandissement portakabins) ;
- Accueil parascolaire 7-8P, Grand Vennes (antenne salle de théorie).

Remplacement des sources lumineuses traditionnelles par des sources LED

		Budget	Crédit suppl.
35.314	Entretien des immeubles, routes et territoire	CHF 8'022'000.-	CHF 1'024'000.-

La présente demande du Service des écoles et du parascolaire s'inscrit dans le catalogue des axes d'action et mesures proposées au Plan climat. Notre demande concerne le 1^{er} axe d'action : diminution de la consommation d'énergie, ainsi que la 4^e de ses mesures : optimiser les installations de la Ville et réduire les consommations d'énergie.

L'éclairage des bâtiments scolaires et leurs infrastructures sportives est responsable d'une large part de la consommation électrique de ces équipements. La proposition ci-dessous consiste à remplacer les sources lumineuses traditionnelles (halogènes, incandescentes, tubes lumineux, vapeur de mercure, etc.) par des luminaires LED. Il s'agirait de mettre en place des sources économes distinguées par leur efficacité énergétique élevée.

Les bâtiments scolaires, plus précisément les salles de classe, ont bénéficié en règle générale d'un éclairage avec tubes lumineux. Ces lampes fluorescentes sont désormais interdites à l'importation en Suisse et dans l'Union européenne, à cause du mercure qu'elles contiennent. Afin de ne pas péjorer l'exploitation future des locaux scolaires, un investissement massif devra être consenti ces prochaines années, afin de remplacer les sources actuelles.

Selon la configuration des sites et leurs spécificités techniques, il est prévu des systèmes fonctionnant sur la base d'un détecteur de présence et selon la lumière du jour. La solution de reconvertir les anciens luminaires sera préconisée dans la mesure du possible. Dans les autres cas, un remplacement du système complet est prévu. Les luminaires et les ampoules lumineuses ayant fait leur temps seront recyclés.

Selon la nature des prestations à réaliser, des subventions fédérales et/ou communales seront demandées pour chacun des projets. Les montants ont été estimés et figurent dans le tableau ci-dessous.

Le remplacement des sources lumineuses devrait comporter des nettes économies d'énergie. Les estimations faites par des spécialistes situent cette valeur, pour les classes et salles de gymnastique, autour du 60% de la consommation actuelle. Pour l'ensemble de projets cités ci-dessous, et sous l'angle financier, les économies sont estimées à CHF 112'000.- par année.

En 2024, une demande complémentaire de nature analogue à la présente demande a été déposée. La totalité des travaux prévus au moment de la demande ont été réalisés dans l'intervalle.

Les sites suivants ont été identifiés et font partie de la présente demande de financement :

Collège	Locaux concernés	Devis (TTC)	Estimation Subv. Equiwatt
Bergières	Salle omnisport	140'000	20'000
Bois-Gentil	Locaux APEMS	2'000	0
Bois-Gentil	Bâtiment classes	40'000	10'000
Bourdonnette	Bâtiment classes	43'000	10'750
Chailly	Bâtiment classes	80'000	20'000
Chandieu	Bâtiment classes	30'000	7'500
City-Blécherette	Bâtiment classes	7'000	1'750
Cour	Bâtiment classes	26'000	6'500
Élysée	Aula	50'000	12'500
Élysée	Salle de gymnastique	100'000	20'000
Entre-Bois	Bibliothèque CQCL	95'000	20'000
Figuier	Salle de gymnastique	17'000	4'250
Florimont	Bâtiment classes	20'000	5'000
Malley	Bâtiment classes	30'000	7'500
Montriond	Locaux groupe santé	15'000	3'750
Pontaise	Bâtiment classes	18'000	4'500
Prélaz	Petit collège	30'000	0
Prélaz	Petit collège	93'000	20'000
Provence	Bâtiment classes	80'000	20'000
Rouvraie	Bâtiments classes	60'000	15'000
St-Roch	Annexe	48'000	12'000
Total		1'024'000	221'000

37 Service de psychologie scolaireAugmentation de 0.5 ept de l'effectif des spécialistes

		Budget		Crédit suppl.	
37.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	6'503'400.-	CHF	56'200.-
37.303	Assurances sociales	CHF	594'800.-	CHF	5'100.-
37.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	914'500.-	CHF	8'400.-
37.305	Assurances accidents et maladie	CHF	18'200.-	CHF	200.-
37.451	<i>Participations et remboursements</i>	<i>CHF</i>	<i>-7'428'900.-</i>	CHF	-69'900.-

1. Le Service de psychologie scolaire s'est vu octroyer 0.5 ept supplémentaire par le Canton. Il convient donc d'alimenter en conséquence le budget consacré.

2. Les frais supplémentaires en lien avec les prestations PPLS seront pris en charge par le Canton dans le cadre de la convention qui lie le Service de psychologie scolaire à l'Etat de Vaud.

Changement dans l'interprétariat au sein du Service et augmentation de la demande

		Budget		Crédit suppl.	
37.318	Honoraires et prestations de services	CHF	116'900.-	CHF	50'000.-
37.451	<i>Participations et remboursements</i>	<i>CHF</i>	<i>-7'428'900.-</i>	CHF	-50'000.-

Le fait de recourir à de l'interprétariat pour les enfants allophones est désormais confié à un tiers. La demande étant exceptionnelle en demande d'interprétariat, il y a lieu d'alimenter le compte dédié.

Les frais supplémentaires en lien avec les prestations PPLS seront pris en charge par le Canton dans le cadre de la convention qui lie le Service de psychologie scolaire à l'Etat de Vaud.

7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

			SERVICES		TOTAL PAR NATURE
			44 Secrétariat général SIL	45 Services partagés	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	-522'800	522'800	0
	303	Assurances sociales	-47'900	47'900	0
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	-77'500	77'500	0
	305	Assurances accidents et maladie	-2'000	2'000	0
	306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) - Forfait	69'900	100	70'000
	309	Autres charges des autorités et du personnel	-2'500	-67'500	-70'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau	-500	500	0
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-200	200	0
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif	-1'300	1'300	0
	318	Honoraires et prestations de services	-170'500	170'500	0
	Total des charges		-755'300	755'300	0
	Total des revenus		0	0	0
TOTAL SERVICES INDUSTRIELS			-755'300	755'300	0
Page du préavis			page 17	page 18	

44 Secrétariat général SILTransfert de la division Product Management Office (PMO) aux Services Partagés

		Budget		Crédit suppl.
44.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	5'908'300.-	CHF -522'800.-
44.303	Assurances sociales	CHF	536'300.-	CHF -47'900.-
44.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	714'000.-	CHF -77'500.-
44.305	Assurances accidents et maladie	CHF	33'600.-	CHF -2'000.-
44.306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) - Forfait	CHF	20'200.-	CHF -100.-
44.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	22'500.-	CHF -2'500.-
44.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	117'700.-	CHF -500.-

44.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	1'399'300.-	CHF	-200.-
44.317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif	CHF	100'900.-	CHF	-1'300.-
44.318	Honoraires et prestations de services	CHF	5'528'500.-	CHF	-170'500.-

Voir détail sous division 45 « Services partagés »

Participation aux frais de formation des apprentis

		Budget		Crédit suppl.	
44.306	Indemnisation et remboursement des frais (autorité et personnel) - forfait	CHF	20'200.-	CHF	70'000.-

La participation aux frais de formation des apprentis d'un montant forfaitaire de CHF 100.- par mois a été prévu dans la nature 45.309100.

À la suite d'une demande du service du personnel, cette prise en charge est transférée dans la nature 44.306900.

Voir aussi sous division 45 « Services partagés »

45 Services partagés

Transfert de la division Product Management Office (PMO) aux Services Partagés

		Budget		Crédit suppl.	
45.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	7'170'100.-	CHF	522'800.-
45.303	Assurances sociales	CHF	654'500.-	CHF	47'900.-
45.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	1'005'000.-	CHF	77'500.-
45.305	Assurances accidents et maladie	CHF	26'500.-	CHF	2'000.-
45.306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) - Forfait	CHF	3'900.-	CHF	100.-
45.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	1'155'000.-	CHF	2'500.-
45.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	52'100.-	CHF	500.-
45.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	405'000.-	CHF	200.-
45.317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif	CHF	21'000.-	CHF	1'300.-
45.318	Honoraires et prestations de services	CHF	12'215'400.-	CHF	170'500.-

Les impacts financiers (neutres) de ce transfert, du Secrétariat général des Services industriels (SGSIL) au Service partagés (SPAR), sont soumis sous forme d'un crédit supplémentaire entièrement compensé. En plus du transfert, la division « Coordination stratégie & projets (COSP) » du SGSIL est renommée en « division PMO ».

Voir aussi sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Participation aux frais de formation des apprentis

		Budget		Crédit suppl.
45.309	Indemnisation et remboursement des frais (autorités et personnel) - Forfait	CHF	1'155'000.-	CHF -70'000.-

Voir détail sous division 44 « Secrétariat général SIL »

* * *

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

Néant

* * *

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

		Direction	TOTAL PAR NATURE
		Logement, environnement et architecture	
NATURE	Charges d'investissement	0	0
	Total	0	0

page 20

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

29 Service des gérances

Projet Kaba Exos 9300 Logiciel et périphériques

		Crédit voté	Crédit compl.
Préavis 2023/37	Programme d'entretien, d'importants travaux de remise en état, d'amélioration des performances énergétiques, diverses mises en conformité en matière d'accessibilité universelle, de sécurité incendie, de garde-corps et d'infrastructures de divers bâtiments du patrimoine administratif - Crédit-cadre 6e étape (2023-2028)	CHF 32'402'000.-	CHF -95'000.-

Voir détail sous division 32 « Service d'organisation et d'informatique »

32 Service d'organisation et d'informatique

Projet Kaba Exos 9300 Logiciel et périphériques

		Crédit voté	Crédit compl.
Préavis 2023/52	Autorisations d'achats informatiques et financement des projets informatiques non couverts par un préavis spécifique	CHF 900'000.-	CHF 95'000.-

Le projet « Kaba Exos 9300 Logiciel et périphériques » est un projet de migration des matériels de contrôle et d'ouverture des portes qui consiste à faire évoluer la solution logicielle et mettre à niveau ou remplacer un certain nombre de périphériques Dormakaba.

A la suite du retour de l'appel d'offre, le montant nécessaire à ce projet s'élève à CHF 276'000.- TTC.

Ce projet étant en commun entre le Service d'organisation et d'informatique (SOI) et le Service gérances (GER), chaque service contribue financièrement à ce projet.

Toutefois afin de n'avoir qu'une seule source de financement, il est demandé d'augmenter le montant octroyé au SOI pour ce projet via le « crédit-cadre projets informatiques 2024 » et, en compensation, d'enregistrer une non-dépense de CHF 95'000.- sur le crédit cadre 6 du Service des gérances « Programme d'entretien et importants travaux de rénovation du patrimoine administratif » (No 29101001600, ligne « Mises en conformité diverses »)

Voir aussi sous division 29 « Service des gérances »

3. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2025 / 10 de la Municipalité, du 24 avril 2025;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2025, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>2'749'700,00</u>	<u>-1'070'700,00</u>	<u>1'679'000,00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
(détail en page 19 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
(détail en page 19 du préavis)			

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter